

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement de Montbéliard

de la commune de Courtefontaine 25470

Département du DOUBS

2022 / 14

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Séance du 2 mai 2022

L'an deux mil vingt deux, le deux mai à 20 heures 15, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick BERTIN.

Présents : Mélanie ARGUEDAS, Laurent MAILLARD, Maryline MISERE, Christian ROMAIN, David ROMAIN, Cédric DUBAIL, Sandrine FETEL, Thierry FAIVRE

**Date de convocation
26/04/2022**

**Date d'affichage
03/05/2022**

Absent(s) :

Absents excusés : Mme Lydie LAB et Mr Philippe MELIS

Mme Maryline MISERE a été nommée secrétaire

Objet de la délibération

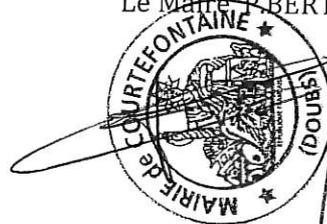
Affichage Actes règlementaires

Vu le décret 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à Compter du 1^{er} juillet 2022 toutes communes devra publier électroniquement les actes règlementaires et non règlementaires. Cependant par délibération les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir leur mode de publicité applicable sur la commune.

Après l'exposé entendu, le Conseil Municipal décide de procéder à l'affichage papier des actes règlementaires et non règlementaires.

Pour extrait conforme,
Le Maire P.BERTIN



**SOUS - PREFECTURE
09 MAI 2022
MONTBELIARD**